

PROCEDURE IDPE Polytech Montpellier

Polytech Montpellier établissement accrédité : 5 Spécialités

**Agroalimentaire / Automatique et Informatique Industrielle /
Génie de l'Eau & de l'Environnement / Informatique / Mécanique**

L'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'État (DPE) permet à des ingénieurs de fonction d'obtenir un titre d'ingénieur diplômé par validation de leurs expériences et acquis professionnels.

Calendrier	Candidat
Sur 18 mois	
Année N	
	Demande de renseignements
Du 1er septembre Au 31 octobre	Dépôt dossier de recevabilité (liste des pièces à fournir, cf. MESRI)
Courant décembre	
Année N+1	
Janvier - Février	Audition 1 : Epreuve d'évaluation de l'expérience et des acquis professionnels Présentation du candidat 30 minutes Proposition d'un plan de mémoire 30 minutes Echange avec le jury 30 minutes
Mars- Août	Candidat autorisé à poursuivre : Rédaction du mémoire - envoi mémoire version numérique au plus tard 31 août Certification niveau B1 en anglais
Septembre - Octobre Novembre	Audition 2 : Soutenance du mémoire devant jury Modifications, relecture, finalisation du mémoire Envoi du mémoire version papier à l'établissement
Décembre année N+1 ou Janvier année N+2	Jury National Paris : étude des dossiers proposés par les différents établissements accrédités VALIDATION / NON VALIDATION
Année N+2	
Février-Avril	MESRI : Parution au Journal officiel de la République de la liste des ingénieurs nominés diplômés par l'Etat de la promotion année N+1